

juin 1961. Le communiqué publié après l'entretien des premiers ministres traitait ainsi de l'établissement du Comité:

Les deux premiers ministres ont décidé qu'étant donnée l'importance croissante des relations canado-japonaises il conviendrait d'établir un comité ministériel canado-japonais, lequel ne constituerait pas un organe de négociation, mais fournirait d'utiles moyens de contact entre les ministres des deux pays. L'activité du Comité consisterait principalement en visites réciproques effectuées de temps à autre par les ministres afin d'échanger leurs vues sur des questions d'intérêt commun, notamment dans le domaine économique, et de se familiariser avec les problèmes du pays allié.

Dans sa déclaration officielle d'ouverture, le ministre des Affaires étrangères M. Ohira, a mentionné que "le Japon et le Canada, en tant que voisins du Pacifique et membres du monde libre, ont vu se développer leur profonde amitié au cours des dernières années", et a exprimé l'espoir que "cette réunion ministérielle contribuera à resserrer les liens qui unissent nos deux pays et produira les riches biens de l'amitié".

Dans sa réponse, M. Fleming a fait allusion à la "très haute importance que le gouvernement canadien attachait à l'établissement d'un comité ministériel. Parlant des relations amicales qui se sont développées entre le Canada et le Japon, M. Fleming a déclaré:

L'immensité de l'Océan Pacifique a diminué au cours des dernières années et nous avons pris davantage conscience du fait que les Canadiens et les Japonais sont de proches voisins. Le Japon se place au premier rang des nations qui chérissent les idéaux de liberté et de démocratie. Nous, Canadiens, avons observé avec satisfaction le rôle de plus en plus marqué joué par le Japon dans les affaires internationales. Nous avons suivi avec admiration l'extraordinaire progrès économique de votre pays.

Selon M. Fleming, "la longueur et la portée" de l'ordre du jour placé devant le Comité ne signifiaient pas que des problèmes se dressaient entre les deux pays; elles témoignaient plutôt "du nombre important des intérêts et des attitudes que nous partageons". Il a souligné le fait que le Canada et le Japon avaient "d'énormes intérêts" dans le commerce mondial et que le commerce bilatéral entre le Canada et le Japon revêtait des proportions toujours plus grandes:

Le Japon, par ses achats de blé et de matières premières, est l'un des principaux clients du Canada. Nous avons salué l'expansion qu'a suscitée pour notre commerce l'Accord réciproque de 1954.

M. Fleming a terminé sa déclaration officielle d'inauguration en exprimant la "ferme conviction que cette première réunion du Comité ministériel canado-japonais préparera le terrain d'une collaboration et d'une compréhension encore plus grandes entre nos deux pays".

Au cours de leurs réunions, les ministres canadiens et japonais ont eu de nombreux échanges de vue complets, francs et très amicaux sur un certain nombre de questions, en particulier les développements récents en matière de commerce et d'économie internationales, le commerce bilatéral entre le Canada et le Japon et les questions relatives aux pêcheries du Pacifique nord.

### Communiqué publié à l'issue de la réunion

Le Comité ministériel canado-japonais a tenu sa première réunion à Tokyo au ministère des Affaires étrangères, les 11 et 12 janvier 1963.